

47 %
personnes
couvertes

81 210
allocataires

Dans l'Aude, on compte environ **176 074 personnes couvertes** par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 47 % de la population. Ce taux est de 49 % pour l'Occitanie. Il varie entre les différentes intercommunalités du territoire et les contextes géographiques locaux.

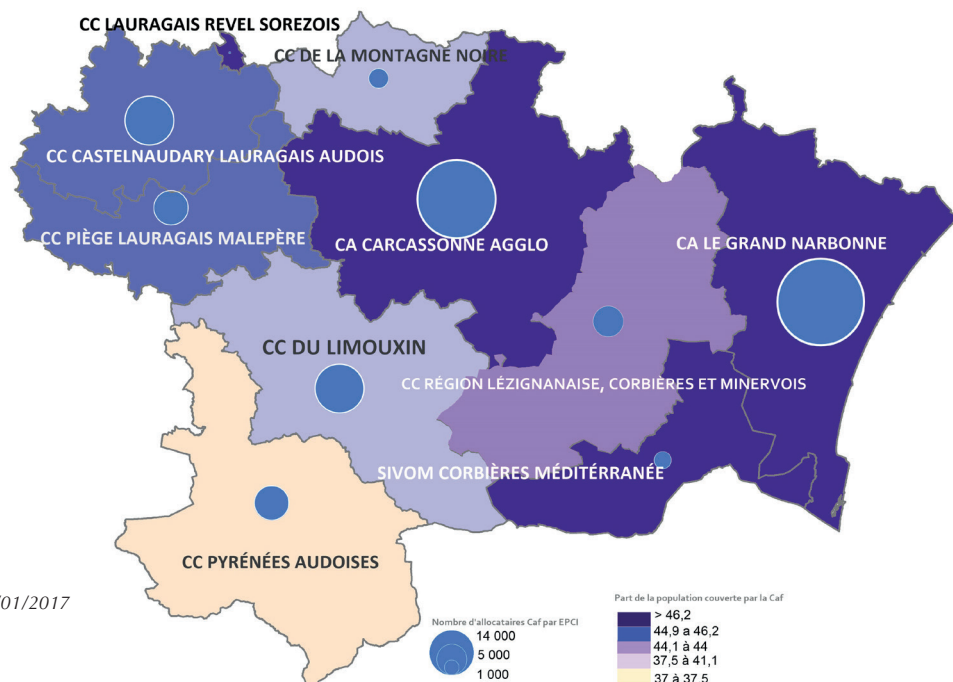
Les ménages allocataires se répartissent comme suit : 49 % sont isolés et sans enfants à charge, 17 % sont en situation monoparentale et 27 % sont en couple avec enfants. Les étudiants représentent 2 % des ménages allocataires, chiffre en lien avec l'offre de formation. L'action de la Caf accompagne

ainsi la diversité de ces parcours de vie.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 22 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées des prestations légales, soit 15 550 allocataires. Au niveau national, ce taux est de 16 %, pour 17 % au niveau régional.

31 695 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €. Dans ces foyers précaires vivent 27 572 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017
© IGN © Geofla 2.0.2017

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



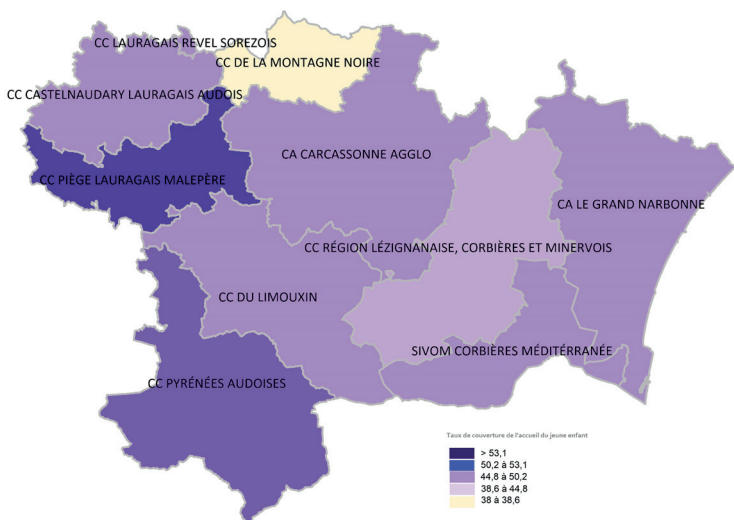
Zoom sur la crise sanitaire
et l'évolution
des bénéficiaires du RSA

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

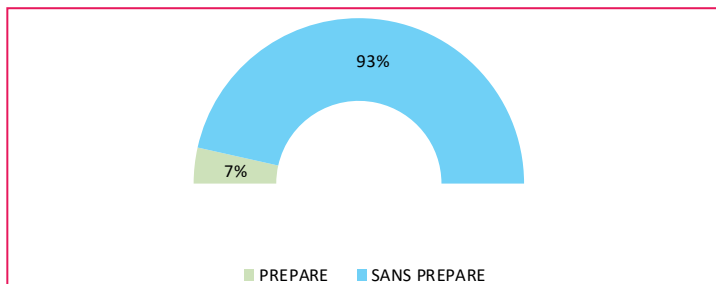


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf de l'Aude soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux ménages.

Elle favorise ainsi la conciliation de la vie professionnelle, familiale et sociale en apportant des solutions d'accueil adaptées et diversifiées. Le département compte 58 établissements d'accueil du jeune enfant et 17 Relais Petite Enfance («ex-RAM»). L'offre atteint une capacité de 4 820 places (dont 2 570 places en mode de garde individuel) pour 9 923 enfants de moins de 3 ans. **Le taux de couverture moyen du besoin de garde est de 48,6 %.** Il est de 60,7 % à l'échelle de la France métropolitaine.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Pre-ParE) : 619 enfants ont des parents qui la perçoivent.

Source : Caf 2020

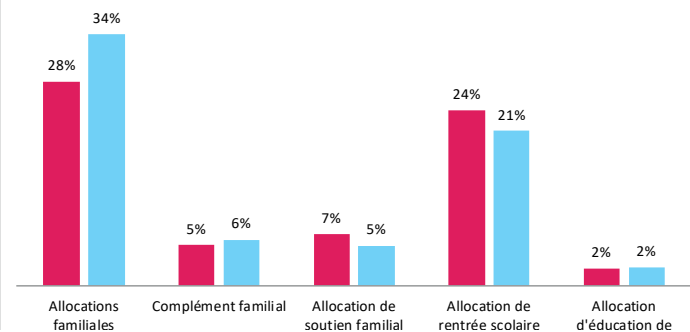
Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations

Source : Caf 2020



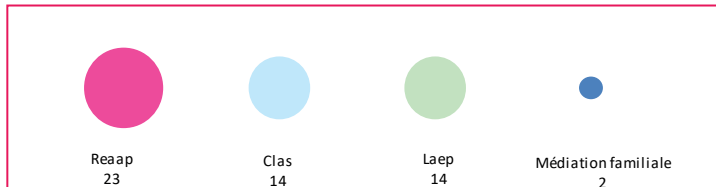
Les familles perçoivent des prestations liées à leurs besoins (allocations familiales, complément familial, allocation de rentrée scolaire, allocation d'éducation de l'enfant handicapé...) et ceci selon les parcours de vie et les situations.

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations adaptées :

> 28 % des ménages bénéficient des allocations familiales (AF) (34 % au niveau national), versées à partir du deuxième

enfant, et 5 % bénéficient du complément familial, > 24 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants (3 points de plus qu'à l'échelle nationale), > 7 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents (5 % au niveau national), > 2 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les établissements et actions financés en 2020



Source : Caf 2020

La Caf témoigne également d'un engagement important en faveur du soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN...

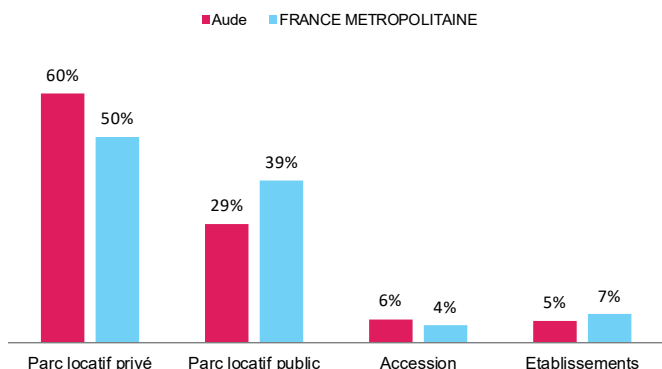
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



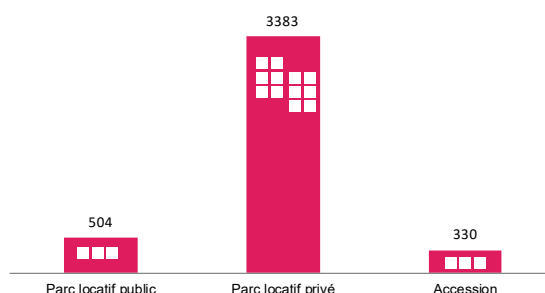
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **40 865 foyers audois (81 600 personnes concernées) reçoivent une aide au logement de la part de la Caf.** Cette aide est orientée vers tous les segments du parc résidentiel local (parc public, parc privé, accession à la propriété). Les aides au logement participent ainsi à la cohésion sociale.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, **plus de 4 217 foyers allocataires consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges.** Dans le parc locatif privé les loyers sont plus élevés. Le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger y est multiplié par 6 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

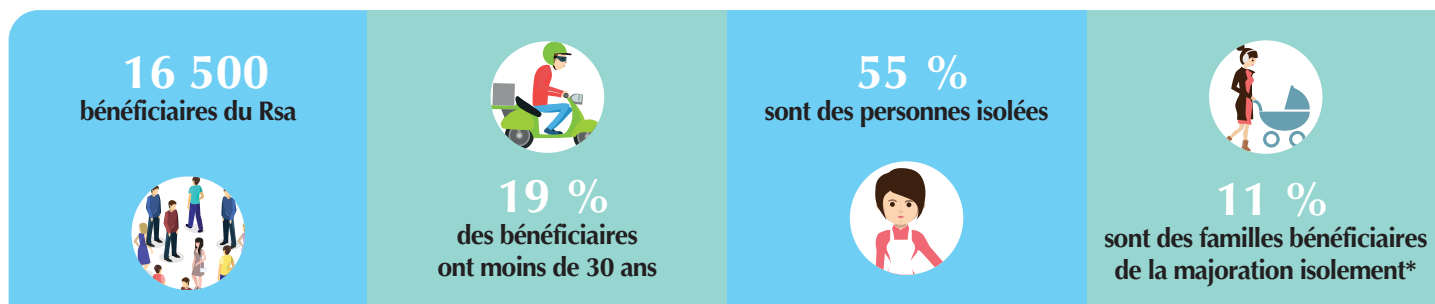


La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à plus de **16 500 foyers sur le territoire audois** (soit 32 320 personnes couvertes).
- > Le versement de la prime d'activité (PPA) à **29 130 allocataires**. Cette prime soutient le pouvoir d'achat des travail-

- leurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.
- > **10 570 personnes souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles** sont bénéficiaires de l'allocation adulte handicapée (Aah), dont 6 282 à taux plein.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN...

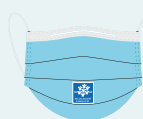
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



CRISE SANITAIRE

Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf de l'Aude

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf de l'Aude souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 4,6 % entre décembre 2019 et décembre 2020, soit 724 bénéficiaires supplémentaires. Cette évolution était négative entre décembre 2018 et décembre 2019, - 1,8 %. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement).

Un maximum a été atteint en octobre 2020, avec 16 622 bénéficiaires. Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une forte hausse des entrées¹ (+ 8,5 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une baisse relative des sorties² (- 5,3 %).



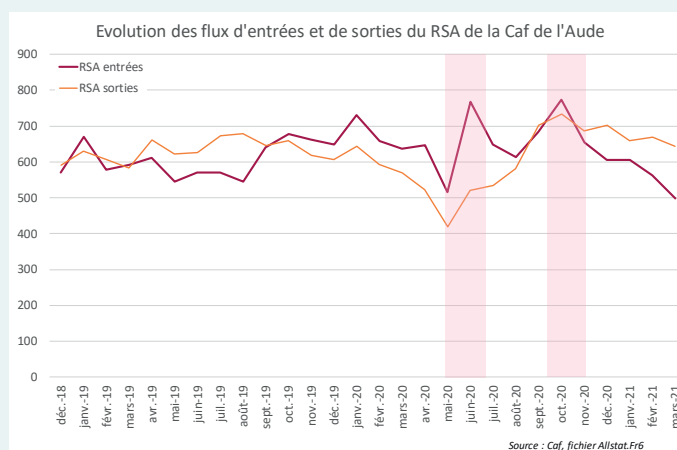
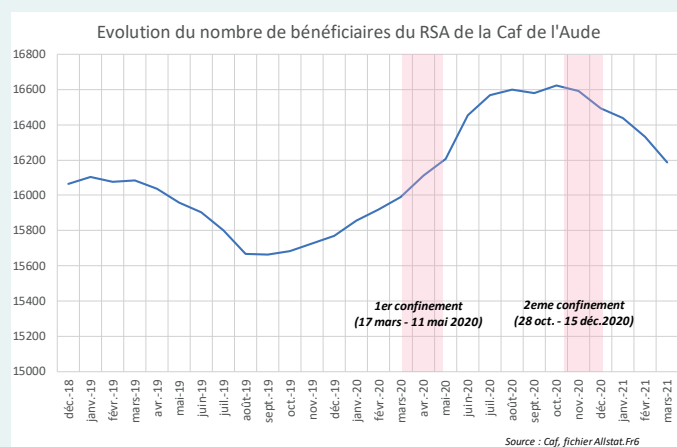
LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les 30-39 ans (+ 625) et les personnes isolées (+ 553).

L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est également importante pour les plus précaires. Le nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA abonde de 711 unités.

¹ Les entrées sur un mois m correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois m.

² Les sorties sur un mois m correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois m (suspensions comprises).



AU PREMIER TRIMESTRE 2021 :

La tendance engagée dès l'été 2020 est confirmée : un volume de sortie supérieur au volume d'entrée dès le mois d'août 2020.

En mars 2021, il y a eu 499 entrées et 643 sorties.